

Solidarité canicule, incendies

La Fondation de France s'engage et lance un appel à la générosité pour venir en aide aux personnes impactées

La France connaît une série de vagues de chaleur exceptionnelle, qui frappe particulièrement les personnes les plus fragiles. Plusieurs régions sont confrontées à des incendies d'une ampleur sans précédent. Face à cette situation et en complémentarité avec l'action publique, la Fondation de France lance un appel à la générosité pour venir en aide aux victimes et soutenir les acteurs mobilisés en première ligne.

La Fondation de France engage également dès aujourd'hui 300 000 euros pour renforcer son action dans les territoires touchés et soutenir les personnes impactées par ces catastrophes.

En complémentarité avec l'action des pouvoirs publics, la Fondation de France privilégiera dans un premier temps les actions des associations qui viennent en aide aujourd'hui aux **populations sinistrées par les incendies et affectées par les canicules, ainsi que le soutien aux acteurs de première ligne (soignants, pompiers notamment)**. Elle soutiendra dans un second temps le relèvement des populations les plus touchées (populations vulnérables, petits agriculteurs, artisans, associations socio-culturelles...). Enfin, elle visera à renforcer son action de **prévention** des risques liés aux évolutions du climat.

Pour ce faire, la Fondation de France s'appuie sur un réseau unique de **plus 10 000 associations** partenaires en France, agissant dans tous les domaines de l'intérêt général, et sur une expérience solide de gestion des urgences nationales et locales.

Pour soutenir cette action, il est possible de faire un don :

- **Par chèque bancaire libellé à l'ordre de :**
Fondation de France – Solidarité canicule, incendies
60509 Chantilly Cedex
- **En ligne :** fondationdefrance.org (don sécurisé)

À propos de la Fondation de France - www.fondationdefrance.org / @Fondationfrance

Depuis plus de 50 ans, la Fondation de France soutient des actions de prévention face à des défis majeurs : réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques climatiques, notamment les plus fragiles ; agir contre la dégradation de l'environnement ; promouvoir des pratiques agricoles et de consommation plus adaptées ; améliorer l'habitat et les espaces de vie face aux évolutions du climat. Elle intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l'un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les séismes en Haïti depuis 2010, le séisme au Népal en 2015 et les ouragans aux Antilles en 2017. Dernièrement, elle s'est mobilisée au Liban en 2020, en Ukraine depuis 2022, en Turquie et en Syrie, à la suite des séismes de février 2023, au Maroc en septembre 2023 et à Mayotte en décembre 2024.

Elle a démontré son expertise pour répondre aux besoins des personnes sinistrées et contribuer à la reconstruction de bâtiments collectifs et à la relance de l'activité économique. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu'il le faudra le suivi des projets soutenus et rendra compte des actions menées grâce à la générosité des donateurs.



Contacts presse :

Fondation de France : Agathe Djelalian - 07 86 48 75 82 / Anyssa Lagneau - 07 85 93 55 61 / presse@fdf.org

Agence The desk : Léonie Kuschnick – 06 40 55 60 28 – leonie@agencethedesk.com /

Stéphanie Kanoui - 06 11 66 00 50 – stephanie@agencethedesk.com